

nales, la paix civile et religieuse—que l'imbroglio manitobain met pour un temps en question—la paix reviendra habiter parmi nous, si elle doit revenir entière comme aux beaux jours. Fasse Dieu qu'il en soit ainsi !

Sans trop nous plaindre, alors, des choses contrariantes, pénibles même, mais ayant un caractère moins sérieux : les malices yankees, qui gênent notre commerce là-bas, en attendant que l'an prochain, de notre canal canadien du Sault Ste-Marie, nous leur fassions la nique ; les accidents et catastrophes, tels que les cyclones de l'été dernier, la triste noyade du *Minnie-Wa-Wa*, la conflagration de Hedleyville, près Québec, celles des usines Clendinneng, à Montréal, et celle qui, hier encore, faisait quatre victimes à l'hôtel Chambly, nous bénirons le Ciel des gages de paix qu'il nous accorde : les récoltes généralement très belles, les expositions qui marquent partout le progrès de notre commerce, de nos industries, particulièrement l'exposition de la province, à Montréal, précédée et suivie de cent autres, et qui s'ouvre aujourd'hui même pour durer huit jours ; l'épidémie du choléra qui s'arrête à nos portes et semble bien avertie de nous respecter ; la France et l'Angleterre qui nous visitent, par leur armée de mer, glorieuse, et dont les représentants, les amiraux Abel de Libran et Hopkins, dans les eaux canadiennes, sous les salves mariées des pièces gauloises et saxponnes, viennent se serrer la main, signe de fraternelle entente internationale.

Que la reconnaissance, oui, nous fasse remercier de la paternelle sollicitude dont il nous entoure l'Auteur de tous les biens ; et que la confiance en lui nous obtienne d'être dignes, de marcher vaillamment vers la réalisation des desseins qu'a sur nous sa Providence !

JULES SAINT-ELME.

15 septembre 1892.

